

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

FRANCE

Paris, 14 mai.

Voilà donc la fameuse loi contre les récidivistes votée. Les journaux opportunistes triomphent, les feuilles radicales sont furieuses, et les deux camps échangent à ce propos des injures violentes.

Pour la presse conservatrice, la loi n'avait pas un intérêt palpitant. Les gens de bien en France savent que toutes les sévérités qu'on inventera contre les chevaux de retour de la correctionnelle nous préserveront insuffisamment des tristes conséquences du régime républicain. La pornographie et le jacobinisme (nom poli à la propagande athée) enrichiront sans cesse l'armée du crime et feront plus de malheureux que la loi n'en pourra punir. Cependant, au nom des conservateurs, Mgr Freppel et M. de Mun avaient combattu à la tribune certaines monstruosités de cette loi qui, en principe, n'est pas mauvaise, mais qui, par son application, doit être une arme de parti mise aux mains des républicains modérés contre les républicains logiques et leurs électeurs.

L'attitude de M. de Mun et celle du vaillant évêque d'Angers n'ont trouvé que des éloges auprès de tous ceux qui veulent que la loi des récidivistes soit une loi de salubrité morale et non de vengeance politique. Mais je me trompe. Figaro, que nombre de Parisiens veulent absolument élever à la dignité d'organe conservateur, proteste contre l'intérêt que l'honorable député du Morbihan et l'évêque d'Angers "témoignent" aux récidivistes. D'après Figaro, une loi contre les "récidivistes" était nécessaire; les conservateurs ne l'avaient point faite quand ils étaient au pouvoir. Ils seraient donc sages de rester tranquilles aujourd'hui, et de laisser les républicains agir.

Je n'ai pas besoin de vous marquer l'inconvenance de cette attitude. Ni M. de Mun ni Mgr d'Angers ne manquent de zèle pour l'intérêt bien entendu de la société. Mais pour protéger cet intérêt, il n'est pas nécessaire de devenir féroce et de condamner aux travaux forcés à perpétuité, sous un climat mortel, de malheureux vagabonds et mendians que la loi française a jusqu'à présent punis de simples peines correctionnelles.

Il est vrai que Figaro, qu'on veut donner comme l'organe de l'aristocratie et qui est essentiellement celui d'une bourgeoisie blasée, égoïste et féroce, se moque avec désinvolture des vagabonds et des misérables. Parmi les récidivistes, il en est de dangereux; donc mort à tous les récidivistes et qu'on n'en parle plus, et qu'ils ne viennent plus attrister ou menacer l'aimable existence des rédacteurs et abonnés du Figaro sous notre aimable république.

Vous avez évidemment, depuis notre grandissime exposition d'il y a sept ans, entendu parler de la gigantesque statue de la Liberté éclairant le monde qui y figurait en partie. Cette œuvre du sculpteur Bartholdi a été offerte par un groupe de souscripteurs français aux Etats-Unis. Mal-

heureusement, si la statue est finie, le piédestal qui doit la supporter dans le port de New-York n'est pas encore fini, et il paraît que les Américains n'ont pu jusqu'à présent recueillir assez de fonds pour achever leur colossal piédestal.

En attendant, la colonie américaine de Paris, pour atténuer sans doute le mauvais effet de la lenteur avec laquelle les New-Yorkais érigent leur piédestal, a imaginé d'offrir à la France une réduction en bronze de la statue. Cette réduction, qui elle-même est une statue fort considérable, a été inaugurée hier, place des Etats-Unis, en face de l'hôtel de la légation américaine, à Paris.

Tous les pouvoirs publics avaient été invités à la cérémonie, ainsi que divers personnages de marque, et l'on voyait à côté de M. Brisson, président du conseil des ministres, M. Boué, président du conseil municipal, messieurs Floquet à côté de M. de Lesseps, l'amiral Galibier, ministre de la marine, à côté de M. Pittié, représentant de M. Grévy. Le ministre américain, M. Morton, qui a été remplacé par M. MacLane, et qui quitte Paris dans quelques jours, a débité quelques banalités sur les sympathies de l'Amérique pour la République, et M. Brisson y a répondu par un discours non moins banal sur les admirables institutions de la République américaine.

La mort de M. Gibiat, directeur au Pays et au Constitutionnel, amène une petite révolution dans la presse impérialiste de Paris. M. Gibiat a, en effet, laissé comme un de ses principaux héritiers, M. de Loquessie, son neveu, un jérémiste militant; et bien que ce neveu ne soit pas l'unique propriétaire du Pays et du Constitutionnel, il n'en paraît pas moins que la direction de ces journaux lui incombera. Or, M. Gibiat, sans partager toutes les idées de M. de Cassagnac, lui laissait une entière indépendance, tandis que M. de Loquessie voudra faire du Pays un organe du prince Jérôme. L'aventure entraînera sans doute la mort du Pays; en attendant, elle entraîne la retraite de M. de Cassagnac qui, d'après une conversation tenue avec un rédacteur du Matin, annonce qu'il se retirera prochainement de son journal.

Entre autres choses, M. de Cassagnac a dit au rédacteur du Matin qu'il n'avait pour le moment aucune intention de fonder un journal et se contenterait de parler au public une fois par semaine dans le Matin. N.

Trop d'excitation

La presse républicaine paraît reprise du désir d'expulser Monsieur le comte de Paris. Tout lui est prétexte à le montrer. Ainsi, elle s'empare de quelques banalités, banalement dites par M. Auguste Boucher au banquet de la presse monarchique, pour établir qu'il conviendrait que les d'Orléans et, par surcroît, les Bonaparte fussent mis hors de France.

Et pourquoi attacher tant d'importance, et même une importance quelconque, aux toasts qui peuvent, à la fin d'un honnête repas, débiter M. Boucher? C'est que M. Boucher, dit le

Siccle, est secrétaire du comte de Paris. Eh bien! même quand cela serait, un prince doit-il répondre de tout ce que disent ses gens? Est-il admissible, d'ailleurs, que l'homme, dont la France attend depuis bientôt deux ans la parole, ait pu prendre un truchement aussi dépourvu d'autorité? Non seulement ces raisons n'ont pas arrêté le Siccle, mais il maintient son dire, bien que l'orateur du banquet monarchique ait déclaré n'être pas l'un des secrétaires du prince. — Qu'importe son titre, s'écrie la feuille ministérielle, il suffit qu'il soit de la maison; or, il en est. Le Siccle, en ce point, dit vrai. M. Boucher appartient ou se rattache d'une façon quelconque au secrétariat de Monsieur le comte de Paris; il fait des courses, il écrit des billets maladroits, il porte de petites notes aux journaux; mais porter des notes en l'honneur du prince et porter la parole au nom du prince sont choses différentes. Que le Siccle se rassure: Entendre M. Boucher, ce n'est pas entendre Philippe VII. Lorsque celui-ci reconnaîtra qu'il faut enfin parler, il le fera lui-même ou, tout au moins, par quelqu'un qui comptera.

Nous prions le Siccle et les autres de ne pas voir dans nos paroles une communication ou une indiscrétion calculée. Nous sommes absolument étrangers à ces sortes de besogne. C'est au nom du bon sens, de la logique et des convenances que nous le rectifions et le renseignons. Ce n'est pas là, du reste, tout notre but. En signalant les méchants et sots commentaires de la presse républicaine à propos d'un toast de M. Boucher, nous voulons surtout montrer que M. le comte de Paris ne peut, sous aucun rapport, rien gagner à se taire. On le conseille mal en lui disant de berner son action à recevoir confidentiellement les uns et les autres dans son cabinet. Qu'importe qu'il évite de donner directement prise, si le gouvernement et les journaux révolutionnaires sont décidés—et ils le sont—à le rendre responsable des actes et propos de ceux qui l'approchent, amis ou subalternes?

La question de son expulsion ne dépend pas de cette étroite sagesse. Elle dépend de la tournure que va prendre la campagne électorale. Si les conservateurs s'unissent et agissent, les révolutionnaires s'inquiéteront et le prince sera frappé. Il n'y a donc de sécurité pour lui que dans le triomphe non disputé et, par suite, éclatant de la république. Certes, on ne peut le soupçonner de vouloir être tranquille à ce prix; il trouvera bon, et on le saura, que les monarchistes livrent bataille. Alors, si peu qu'il fasse, et même s'il ne fait rien, il sera compromis. Le gouvernement prendra texte de n'importe quel pauvre incident, peut-être d'un nouveau toast de M. Auguste Boucher, pour l'expulser.

Les choses ne peuvent se passer ainsi. Le prince fera acte de chef; on verra sa main, on entendra sa voix. Et si le lendemain il est expulsé, il aura plus de chances de rentrer qu'il n'en a aujourd'hui de rester.

EUGENE VEULLIOT.

Lignées littéraires

Les Ségur

Encore une grande famille française, qui, avec le vieux sang militaire, a "de l'encre dans les veines"; une dynastie de nobles écrivains, qui, par leur fécondité littéraire, rappellent la famille de Broglie: la dynastie des Ségur.

\*\*\*

Commençons au maréchal-marquis de Ségur, l'un des meilleurs officiers de Louis XV. Mutilé par la mitraille, il servit longtemps le Roi, comme commandant de ses troupes et comme ministre de la guerre. Homme d'action, il n'a pas écrit; je le cite cependant, pour un billet de deux lignes qu'on a retrouvé de lui et qui montre son esprit.

La vicomtesse de Laval-Montmorency sollicitait du maréchal-ministre un régiment pour l'un de ses protégés: plusieurs fois rebutée, elle se piqua, et lui écrivit: — Si vous avez lu l'histoire, M. le marquis, vous avez dû voir qu'il était plus aisé autrefois aux Montmorency d'obtenir la charge de comte, qu'aujourd'hui un chétif régiment.

Le maréchal répondit à la vicomtesse: — J'ai lu l'histoire, Madame, et j'ai vu qu'autrefois comme aujourd'hui les Montmorency ont été mis à leur place.

\*\*\*

Avec les enfants du maréchal et de Mlle de Vernon, commence dans la famille une lignée d'écrivains féconds. Voici d'abord le fils aîné, le comte Louis-Philippe de Ségur:

Le hasard, écrit-il dans ses Mémoires, a voulu que je fusse successivement: colonel, officier-général, voyageur, navigateur, courtisan, fils de ministre, ambassadeur, négociateur, prisonnier, cultivateur, soldat, électeur, poète, auteur dramatique, collaborateur de journaux, publiciste, historien, député, conseiller d'Etat, sénateur, académicien et Pair de France.

Le comte de Ségur eût pu renforcer cette longue énumération: il fut le grand-maître des cérémonies de Napoléon Ier, à la cour duquel il se distingua par une urbanité, un raffinement de courtoisie adoulatrice demeurés légendaires; le jour notamment où, voyant l'Empereur irrité de quelque retard, il le dérida par ces paroles: — Je présente un million d'excuses à Votre Majesté, si je l'ai fait attendre un moment: mais on ne circule pas comme l'on veut aux portes de son palais: j'y ai été arrêté par un embarras de rois.

En effet, les rois de Saxe, de Bavière, de Wurtemberg et trois autres se trouvaient alors à Paris pour faire leur cour; et Napoléon, désarmé, sourit de cette louange.

Mais ce sont ici les mérites littéraires qu'il s'agit de mentionner. Poète, le comte de Ségur a laissé

un volume spirituel de contes, de fables, de chansons en vers; un autre volume de romances et chansons; et le Théâtre de l'Ermitage, recueil de pièces qu'il composa pendant son ambassade en Russie, et qui furent jouées sur le théâtre privé de l'impératrice Catherine. Le plus heureux de ces poèmes tragiques est Coriolan.

Auteur dramatique, il a laissé des vaudevilles qui ont été représentés, et le Recueil de Famille, série de spirituelles comédies.

Journaliste, il a collaboré successivement aux Nouvelles politiques, à l'Historien, au Publiciste, à la Bibliothèque française, au Mercure, aux Nouvelles littéraires.

Mais c'est comme historien que le comte de Ségur mérite surtout l'attention. Il consacra les loisirs que lui fit la Révolution à des travaux considérables, lesquels forment seuls une vraie bibliothèque. Son Abrégé d'histoire universelle fut publié en quarante-quatre volumes; son Histoire de France en neuf volumes!

Le spectacle de son temps lui fournit la matière des études les plus précieuses. "Son Histoire de Frédéric II; son Tableau politique de tous les Cabinets d'Europe pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI," surtout ses Mémoires ont survécu à l'oubli.

Ce dernier ouvrage offre un intérêt particulier; c'est le plus lu, à bon droit. L'auteur, en effet, d'abord colonel d'Orléans—Dragons, puis volontaire de Rochambeau aux Etats-Unis, puis ambassadeur de Louis XVI en Russie, a beaucoup vu, a été mêlé à des événements importants, a fréquenté des personnages considérables. On est de son avis quand expose ainsi sa compétence de témoin:

Ma situation, ma naissance, mes liaisons d'amitié et de parenté avec toutes les personnes marquantes de la cour de Louis XV et de Louis XVI, le ministère de mon père, mes voyages en Amérique, mes négociations en Russie, l'avantage d'avoir connu, sous des rapports d'affaires et de société, Catherine II, Frédéric le-Grand, Potemkin, Joseph II, Gustave III, Washington, Kosciusko, La Fayette, Nassau, Mirabeau, Napoléon, tout ce que j'ai vu, fait, éprouvé et souffert pendant la Révolution, m'ont persuadé que cette esquisse de ma vie pourrait être piquante et intéressante.

Le comte de Ségur raconte, en effet, de visu, la campagne de la jeune noblesse française pour l'indépendance américaine; lui-même assiste à un combat naval des insurgés contre les Anglais.

En Russie, il suit le magnifique voyage de l'impératrice Catherine, qui parcourt en triomphe la Crimée, sa nouvelle conquête, rencontrant partout des villes, des hameaux, des habitants... improvisés sur son passage par l'industrie théâtrale de son ministre Potemkin. Puis, il juge la grande souveraine du Nord:

Son génie était vaste et son esprit était fin. On voyait en elle un mé-

lange étonnant des qualités qu'on trouve le plus rarement réunies. Trop sensible aux plaisirs et cependant assidue au travail, elle était naturelle dans sa vie privée, dissimulée dans sa politique. Dictant elle-même à ses ministres les dépêches les plus importantes, ils ne furent réellement que ses secrétaires.

La peinture curieuse que fait le comte de Ségur de la Société française à son époque, de la transformation que subissaient sous ses yeux les mœurs et les idées, au couchant du dix-huitième siècle, dans les hautes phères de la nation, est rendue avec un saisissant intérêt.

L'auteur rencontre sous sa plume les péripéties qui ont marqué, dans sa jeunesse, l'histoire de la Compagnie de Jésus. Il ne l'aime guères; mais il rend involontairement hommage à la vitalité prodigieuse de cette force, toujours contrariée, toujours renaissante:

Ordre redoutable qui s'est constamment relevé de tous ses revers, que les philosophes, les ministres, les Parlements, le Clergé, Rome même, ont cru tuer, et qui, triomphant du monde entier, pourrait, par sa résurrection inconcevable, affirmer sans folie qu'il a le don des miracles!

Si la matière de ces Mémoires est attachante et variée, le style aussi mérite la louange: il est net, précis, clair; les considérations élevées abondent; les observations sont fines; les anecdotes sont spirituellement contées; les portraits sont habilement touchés. En un mot, l'œuvre a sa bonne place parmi les documents vécus, dans le dossier historique des temps modernes.

\*\*\*

Le cadet du comte de Ségur, le vicomte Joseph-Alexandre, n'a pas laissé d'ouvrages aussi sérieux; mais ses productions littéraires ne furent pas sans renom.

Tendrement uni à son frère, et, comme lui, ancien officier de l'armée royale, il ne partagea pas ses entraînements politiques, et, pour se distinguer du puissant dignitaire, inscrivit malicieusement sur ses cartes: "Ségur-sans-cérémonies."

Son esprit charmant et léger brillait surtout dans le pamphlet, dans l'épigramme, dans le quolibet. C'est lui qui a formulé toute la doctrine de la Révolution dans cette maxime: "Ote-toi de là que je m'y mette!"

Ses romans, oubliés, n'ont aucune portée morale. Ses pièces ont été jouées les unes aux Théâtres Français, comme le Fou par amour et le Retour du mari; d'autres à l'Odéon, comme l'Amant arbitre; d'autres à l'Opéra Comique, comme la Dame voilée et les Vieux fous. Enfin, parmi ses chansons, une au moins a été sauvée de l'oubli: l'Amour et le temps production de galanterie sentimentale, que la gravure a souvent illustrée, et que répètent encore les pianos de famille, pendant les vacances des grandes pensionnaires.

(A suivre)

Fenilleton du COURRIER DU CANADA

6 Juin 1885.—No 7

LE TMOIN DU MEURTRE

(Suite)

Un ordre fut donné au commissaire de police. Il fit un signe aux gendarmes, ceux-ci tirèrent des menottes de leur poche et s'approchèrent de Marcel.

—Ne me touchez pas! s'écria le jeune homme, ou sinon...

En ce moment Claude reparut et tendit à son fils ses mains enchaînées.

Marcel s'inclina devant le vieillard avec un tel respect qu'un murmure de pitié circula dans la foule. Le lugubre cortège prit le chemin de la mairie. Le cadavre roide Louis était étendu sur une longue table; des taches violacées et quelques ecchymoses se remarquaient au cou. On avait à peine retiré de la main du mort le lambeau d'étoffe rougeâtre qu'il tenait et qu'il avait arraché au vêtement du meurtrier dans une crispation d'agonie. Cette étoffe n'avait aucun rapport avec la veste de Clau-

de et celle de Marcel. Claude, en approchant du cadavre de Louis, sentit les larmes monter à ses yeux, et d'une voix rauque de sanglots:

—Hier, dit-il, tu me sacrifiais sans regret toute ta fortune, tu ne peux-tu, à cette heure, défendre ton ami? On dit que jadis la plaie de la victime saignait devant l'assassin. Louis, si je fus coupable, que ton sang me marque au visage. Je suis innocent, proclame cette innocence.

—Mon ami, dit une voix douce, si le mort se tait, Dieu parlera...

Claude se retourna et reconnut le curé du village, l'abbé Rameau.

Marcel regarda le prêtre d'un air de supplication.

—Geneviève! dit-il.

Le curé baissa le front en signe de promesse.

—Claude, et vous, Marcel, dit le juge d'instruction, vous êtes prisonniers.

Les magistrats remontèrent en voiture; les deux Trézék marchèrent entre les gendarmes. Comme ils passaient devant le cabaret de la Pomme-Rouge, Basile tendit un verre de vin à Claude.

III

Une jeune fille de dix-huit ans environ marchait légèrement sur le chemin conduisant de Fougères au bourg des Ormes. Le petit paquet qu'elle portait sur la tête donnait à son allure une sorte de cadence; elle souriait aux objets qui frappaient sa vue, comme à d'anciens amis.

Le toit d'ardoises bleues de l'église étincelant sous les rayons du soleil lui arracha un cri de joie, quand elle reconnut le chaume couvert d'herbes folles et de joubardes qui avait abrité son enfance, elle s'arrêta, moins pour reprendre haleine que pour laisser aux battements de son cœur le temps de se calmer. Puis elle se mit subitement à courir.

Elle touchait presque au seuil de la porte, quand une ombre se dressa entre elle et la maison.

—On n'entre pas dans les tombes dit une voix sourde.

—Musaraigne! s'écria la jeune fille.

—Ecoute, Madeleine, mon enfant, dit la pauvre femme, tu ne saurais demeurer ici. Que viens-tu faire aux Ormes? N'as-tu rencontré personne sur la route? Retourne à Vitré, Madeleine, retourne à Vitré.

—J'en suis partie hier soir, j'ai voyagé toute la nuit... Quel accueil vous me faites, Musaraigne!... Pour-quoi semblez-vous m'interdire l'entrée de notre maison? Vous m'aimez

Musaraigne, et ma question vous fait pâlir... Il est arrivé malheur à mon père!

—On! un grand malheur!

—Parlez! parlez! vous me faites mourir à petit feu... Mon père est malade, blessé... Mais Marcel? où est mon frère Marcel?

—Madeleine, dit la vieille femme en forçant la jeune fille à s'asseoir sur le seuil abandonné, sois courageuse, et pleure sans désespérer. Le grand justicier n'a pas dit son dernier mot. Il faut que tu saches la vérité, oui, la vérité tout entière... L'autre nuit, on a tué un homme sur le chemin de Vitré; cet homme sortait de chez ton père, à qui il laissait en dépôt une grosse somme d'argent. Eh bien! on accuse ton père d'avoir assassiné Louis le porte-balle?

—Le père de Douce?... Lui!... lui! assassiné!... et assassiné par mon père!...

—Ah! dit Musaraigne, tu n'as point besoin de le défendre. L'innocence de Claude et de Marcel triomphera... Sois brave, rassemble ton énergie. Les deux prisonniers doivent être soutenus par ceux qui les aiment...

—Vous avez raison, les larmes sont stériles, il faut des actes... Je repars pour Vitré.

—Pas encore, ma fille; il te reste à remplir une tâche à laquelle ta jeunesse et ta bonté d'âme te rendent plus propre que moi... Je t'accompa-

gnai pendant le voyage, mais tu pénétreras seule dans une maison plus sinistre encore que la tienne, car l'hôte n'y rentrera jamais... Louis sera inhumé demain, et Douce doit conduire le deuil.

—Et vous voulez que j'aille...

—Madeleine s'arrêta en frissonnant.

—Je veux que ta douleur se fonde dans la douleur de Douce; je veux que tu tendes les bras à cette sœur de ton désespoir... Il me semble que Dieu exige de toi ce sacrifice.

—Madeleine debout, les doigts enlacés, les bras tombants, regardait Musaraigne avec une sorte d'égarement.

Celle-ci saisit le poignet de la jeune fille en répétant:

—Viens chercher Douce, il le faut? Le porte-balle habitait à six lieues des Ormes. Cette course n'effrayait point la pauvre femme, mais elle songea que Madeleine avait marché toute la nuit, et elle craignait de la voir tomber de lassitude sur la route. Elle demandait un secours immédiat, quand elle distingua dans le sentier menant au bois, Rabot, le meunier, guidant son âne, en le flattant, plutôt qu'en le frappant, d'une légère houssine.

Musaraigne n'aimait guère le meunier; maintes fois elle lui avait refusé un onguent utile, une boisson salutaire.

Rabot ne trouvait pas plus de pitié dans le cœur de la vieille femme

qu'il n'en ressentait lui-même pour les pauvres et les mendians. Et Rabot se trouvait si tourmenté de douleurs cruelles, qu'il eût souvent donné la moitié d'un sac d'écus pour un des remèdes de la pauvresse.

Rabot se trouvait séparé des deux femmes par une haie. Musaraigne avança la tête et lui souhaita le bonjour.

—Et la santé? dit-elle.

—C'est méchant à vous d'en parler, Musaraigne, vous savez bien que je traîne la jambe.

—Vère, dit-elle, je sais cela; je sais aussi que les moutons pourraient être pris du tournis, et que les vaches ne sont point fameuses laitières.

—Non-seulement vous le savez, mais vous pourriez l'empêcher... Je ne demande jamais un service gratis; les sacs de blé ne manquent pas au moulin du père Rabot.

—Tenez, dit la vieille femme, il n'y a qu'un mot qui serve; prêtez-moi votre âne pour deux journées, et je m'engage à vous donner ce qu'il faut pour frictionner votre jambe et soulager votre bétail.

—Mais j'ai besoin de Bricolle, objecta le meunier.

—Alors, je n'ai rien dit. Prenez-vous-en à vous, si vous souffrez. Rabot hésita, puis tourna la haie et vint mettre la bride de l'âne dans la main de Musaraigne.

(A suivre)

SOMMAIRE

France
Trop d'excitation
Lignes littéraires
PÉRIODIQUES.—Le témoin du meurtre
La francophilie
Une lettre du Nord-Ouest
Petite gazette
Nouvelles du Nord-Ouest.
Tentative de suicide
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Ligne Allan voir 4ème page
A vendre.—A. Gaboury
Grands avantages dans le département de la bonneterie.—Behan Bros.
Police à cheval du Nord-Ouest.
Chemin de fer Intercanadien.—D. Pottinger
Conseil général du Barreau.—S. Pagnuelo
La compagnie des steamers de Québec.—Arth. Ahern.

CANADA
QUEBEC, 6 JUIN 1885

La francophilie

HONTE AU FANATISME

Après le Toronto Evening News, après le Saint-Thomas Journal, après le Guelph Mercury, voici le Sun d'Ottawa qui s'excite et veut se passer la fantaisie de manger du français. Il paraît que c'est une maladie contagieuse.

Cette explosion de fanatisme et de fureur anti-française constitue un prodigieux anachronisme. Tous ces gens-là reculent d'un siècle, et semblent avoir la prétention de raturer d'un trait de plume dix chapitres de notre histoire. Ils en sont encore à parler de conquérants et de vaincus, à demander la proscription de notre langue au nom des droits de la victoire, à réclamer l'abolition et l'anéantissement de la nationalité franco-canadienne.

Halte-là ! messieurs, et chapeau bas ; nous allons causer de choses sérieuses.

Il ne vous plaît pas de voir au sein du Dominion une communauté distincte, une société à part, une race étrangère, comme vous l'appellez dans vos propos intimes. Mais savez-vous que cette communauté, que cette société, que cette race est ici chez elle ? Chez elle à Québec, chez elle dans la Nouvelle-Écosse, chez elle à Ontario même, et jusque dans les régions immenses du Nord-Ouest.

La conquête, qu'est-ce que cela ? Rendons aux mots leur vrai sens. Il y a dans notre histoire une cession, résultat d'un traité par lequel le gouvernement politique du Canada est passé de la France à l'Angleterre. Rien de plus. Nous avons gardé notre religion, notre langue, nos institutions, nos lois. De sujets du roi de France, nous sommes devenus sujets du roi d'Angleterre, et sujets loyaux. Cet événement purement politique ne nous a fait perdre aucun de nos droits nationaux, et si l'on a cherché injustement à nous en ravir quelques-uns, nous avons su les défendre et les faire reconnaître à la fin. Nous sommes restés maîtres de notre sol, de nos autels et de nos foyers. Cette terre de la Nouvelle-France est demeurée notre patrie à nous, et ceux qui y sont accourus à la suite des grenadiers anglais, croyant venir à une curée, ceux-là venaient chez nous, et nous aurions bien eu le droit de les traiter comme des étrangers.

Ah ! l'on ne déchirera pas cette glorieuse histoire qui est notre orgueil et notre force. Nous en gardons pieusement les feuilletés sacrés, et aux heures où le fanatisme rugit, il nous plaît de l'ouvrir toute grande et d'en faire jaillir les flots de lumière qui vont confondre nos destructeurs. "Les Français doivent partir !" Mais qui donc a découvert ce Canada qui sert aujourd'hui d'arène à nos efforts et de champ à nos travaux ? Qui a sillonné le premier d'une nef européenne les flots majestueux de cet admirable Saint-Laurent, la grande artère de notre commerce ? Qui a fait luire pour la première fois le signe sacré de la Rédemption

aux regards surpris des peuplades de Stadaconé et d'Hochelaga ? Quel est celui qui a jeté ainsi sur nos rives le germe de tout ce que nous voyons aujourd'hui ? — Jacques-Cartier, le vaillant capitaine, venu de Saint-Malo, "beau port de mer", suivant l'expression de la vieille chanson française.

Qui a fondé Québec, si ce n'est Champlain ? Qui a fondé Montréal, si ce n'est Maisonneuve ? Qui a fondé Kingston, si ce n'est Frontenac ? Qui a découvert les lacs Ontario, Huron, Nipissing, et la rivière des Outaouais, si ce n'est encore Champlain ? Cavalier de la Salle n'a-t-il pas été le pionnier de la navigation sur les lacs Érié, Huron et Ontario ? Et peut-on parler des "terres du Nord-Ouest" sans évoquer le souvenir de l'héroïque découvreur, Pierre Gauthier de Varennes, sieur de la Vérendrye ?

Ah ! nous sommes bien chez nous ! Toute l'Amérique du Nord a connu l'héroïsme de nos apôtres et de nos soldats, l'indomptable persévérance de nos pionniers et de nos découvreurs. Le sol d'Ontario, en particulier, a bu le plus pur de notre sang. C'est là que se trouvait ce pays des Hurons évangélisé par nos pères. C'est là que dorment les ossements d'un grand nombre de nos aïeux. Allez sur les bords de la Baie Georgienne, allez à Penetanguishene, et demandez aux Canadiens-Français qui y sont établis, pourquoi leur pasteur dévoué, M. Laboureaux, visite, en ce moment, les villes de la vieille Europe. Ils vous répondront que c'est pour faire contribuer l'ancienne France au monument que la piété canadienne veut élever à la mémoire des martyrs de Brebeuf et Lallemand, tombés victimes de leur zèle, en ce lieu même, sur les confins d'Ontario.

Non, non, nous ne renierons pas notre passé ; ce passé éblouissant de gloire où l'on voit briller la croix de Laval et l'épée de Montcalm, où l'on voit défiler, comme dans une procession glorieuse, Champlain et Maisonneuve, Frontenac et Talon, Dollard des Ormeaux et d'Iberville, de Brebeuf et Lallemand, Marie de l'Incarnation et Marguerite Bourgeoise, Saint-Vallier et Plessis, de Saint-Ours et Salaberry.

Cependant tout en gardant le culte du passé et en restant fermement attachés à nos traditions nationales, nous sommes loyaux sujets de la monarchie d'Angleterre. C'est grâce à nous, grâce à notre fidélité que cette colonie doit d'être encore l'un des plus beaux fleurons de la Couronne britannique. Et la journée de Châteauguay a été une victoire anglaise gagnée par des Canadiens-Français.

Nous sommes une "obstruction pour le Canada dans la voie du progrès," s'écrient nos fanatiques accusateurs. Le progrès ! Quel progrès ? Est-ce le progrès intellectuel, le progrès social, le progrès matériel ? C'est bon, marquez les rangs. Dans la sphère intellectuelle nous sommes vos maîtres. Où sont vos historiens que vous pouvez mettre en ligne à côté de Ferland et de Garneau ? Où sont vos poètes qui peuvent disputer la palme à Crémazie ? Où sont vos publicistes qui peuvent atteindre à la taille d'Étienne Parent ? En histoire, en poésie, en philosophie, en éloquence, en érudition historique, scientifique et bibliographique, nous marchons à votre tête et vous nous suivez.

Quant au progrès social, certes nous ne craignons pas la comparaison. Notre société n'est pas sans défauts, mais telle qu'elle est, elle fait encore l'admiration des penseurs étrangers. Nous croyons fermement à la constitution de la paroisse franco-canadienne est un chef-d'œuvre. Et nos maisons d'éducation, nos établissements de charité ! Leur éloge n'est plus à faire, et il s'est plus d'une fois trouvé sur les lèvres des chefs de la race anglaise en ce pays.

Reste le progrès matériel. Vous avez sur ce terrain remporté de grands succès ; mais de notre côté nous ne sommes pas restés inactifs. Depuis cinquante ans, que de grandes choses n'avons-nous pas accomplies ? La face de notre province a été transformée. Nous avons bâti des chemins de fer, amélioré nos voies de communication, créé des industries importantes. Et au sein de la Confédération, nous marchons du même pas que vous lorsqu'il

s'agit des grandes entreprises d'intérêt général.

Sur la scène politique, Lafontaine a été l'égal de Baldwin, Morin l'égal de Hincks, Cartier l'égal de John A. Macdonald. Cette confédération dont vous parlez si haut, elle a été faite surtout par nous, et pour nous. Nous entendons faire respecter le pacte qui a été scellé en 1867, et le défendre contre vos agressions.

"Les Français doivent partir !"

Que signifie ce mot, messieurs les francophobes ? Vous n'avez pu concevoir l'absurde idée que nous allions vous donner humblement les clefs de Montréal et de Québec, déserteur en masse les bords du Saint-Laurent, et nous en aller émigrer quelque part, dans le Céleste Empire. Si nous comprenons bien, vous voulez plutôt montrer du doigt à la province de Québec la porte de la Confédération ? Mais que feriez-vous sans nous ? Où sont vos ports de mer ? Nous vous tenons par le fleuve Saint-Laurent, nous vous tenons par l'Intercanadien, nous sommes vraiment le vestibule nécessaire de tout l'édifice fédéral. Québec peut se dispenser d'Ontario qu'elle a sauvée de la banqueroute, en 1840, lorsque l'Union s'est faite contre la justice, en vue de l'effondrement des finances haut-canadiennes. Mais Ontario a besoin de Québec, quand ce ne serait que pour avoir droit de passage.

Il est bon que ces choses soient dites et entendues. Nous savons bien que toutes ces crieries sont uniquement le fait d'une poignée d'obscur fanatiques. Mais encore faut-il leur imposer silence et leur faire rentrer dans la gorge leurs ineptes déclamations.

Non, ce n'est pas par des injures et des calomnies qu'on cimentera l'alliance des races, si nécessaire en ce pays. De telles provocations sont dangereuses. Elles éveillent au fond du cœur des masses de dangereux souvenirs. Érigées en système, elles conduiraient promptement à la ruine de notre constitution politique.

Qu'on s'en tienne pour averti. Qu'on sache une bonne fois que les Français du Canada n'ont pas peur des menaces, qu'ils ne rougissent ni de leur histoire, ni de leurs traditions, ni de leur foi, ni de leur langue, ni de leur passé, ni de leur présent.

Une lettre du Nord-Ouest

Un ami du journal nous communique la lettre suivante :

Fort MacLeod, 25 Mai 1885

Cher ami,

Je me hâte de répondre à ta lettre du onze, afin de te donner de mes nouvelles. Comme tu sais peut-être le 9ème bataillon est divisé. Il y a ici deux compagnies, une autre à Gleichen, et le reste à Calgary.

Tu demandes aussi des nouvelles des Sauvages. Eh bien ; il y en a qui sont si noirs et si laids, qu'il ne leur manque plus que les cornes pour qu'ils ressemblent à des vrais diables. Tout de même cela ne m'a pas empêché d'aller les voir, et de visiter leurs Wigwams.

C'est vraiment déplorable que de voir l'état où sont réduits ces pauvres ignorants. Sans foi, sans religion, sans patrie, sans connaissance aucune, même des moindres affaires agricoles, ils errent de place en place ne pouvant jamais se résoudre à vivre dans des maisons.

Ils ne reconnaissent pour la plupart d'autre Dieu que le soleil, et chaque année, dans le mois d'août, ils tiennent ce qu'ils appellent le "Sim dance" qui dure parfois deux ou trois semaines. C'est aussi pendant ce temps qu'ils commettent les choses les plus inhumaines et les plus atroces, du moins à ce qu'on me dit.

Parfois les sauvages (et les sauvages) m'offrent la main en signe d'amitié et ensuite me demandent du tabac. Je l'assure qu'ils ne sont pas gênés. Il y en a parmi eux qui sont bons, mais pour la plupart on fait mieux de ne pas s'y fier. Ils entrent aussi dans les casernes, et pénètrent même jusque dans nos chambres. Plusieurs de nos hommes ont réussi à les faire se laver. L'eau fit un changement mais ils restaient toujours noirs.

Nous avons le mois de Marie tous les soirs. Je t'assure que le 9ème bataillon laissera ici et à Calgary une très bonne impression. Il y a quelques uns des nôtres qui, dans leur temps libre, travaillent à l'église, afin d'aider les missionnaires, qui travaillent comme de véritables ouvriers.

Tu salueras pour moi tous mes amis de Québec.

Ton ami dévoué, JOHN J. BRENNAN.

Les travaux de l'intérieur de l'église de Fraserville seront bientôt terminés. On a enlevé les échafaudages de la voûte principale dans le cours de cette semaine. On dit que cette église sera magnifique et qu'elle pourra rivaliser avec les plus belles de l'archidiocèse.

PETITE GAZETTE

Aujourd'hui, sur notre première page, un très intéressant article : Les Ségur, lignée littéraire.

L'entrepreneur Matte est chargé des travaux qui restaient à faire pour compléter l'intérieur de l'église de Ste-Flavie.

On est à mettre la dernière main à l'intérieur de l'église de Notre-Dame du Portage.

Les plans de la nouvelle église de Somerset ont été confiés à M. David Ouellet, architecte de cette ville.

M. Arsène Cloutier, autrefois contre-maître de M. MacDonald de cette ville, a obtenu le contrat des décorations de la chapelle des Congréganistes de l'Islet.

Les fondations de l'église des Trois-Pistoles sont commencées depuis quelques jours. Les entrepreneurs poussent les travaux avec la plus grande vigueur. On se propose de chauffer cette nouvelle église à la vapeur, et la construction est conduite dans ce but.

Les paroissiens de Lotbinière se proposent de placer des croisées en verre peint dans le sanctuaire de leur église, et ces peintures représenteront les quatre évangélistes.

Le départ du détachement des tireurs canadiens pour le concours de Wimbledon, aura lieu le 27 et non le 29 juin courant. Le détachement s'embarquera à bord du Polyésien.

Le concours de tir commencera le 13 juillet, et finira le 25. Le détachement repartira d'Angleterre le 30 juillet, et sera de retour au Canada vers le 8 août.

Le lieutenant-colonel Landry a été délégué au commandement des concurrents canadiens par l'Association de tir de la Puissance, et non par le gouvernement, comme nous l'avions d'abord annoncé.

La chambre française a rejeté par un vote de 322 contre 153 la proposition au sujet de la mise en accusation de M. Ferry.

Brisson, chef du cabinet, a combattu la proposition.

NOUVELLES DU NORD-OUEST

PAS DE NOUVELLES DE LA DERNIÈRE BATAILLE

MORT DE JOHIN

LE PÈRE LEDUC

RIEL ET LE CLERGÉ

Winnipeg, 3.—On n'a pas encore reçu de nouvelles de la bataille que les troupes du général Stranga et du général Middleton devaient livrer à Gros Ours. Si ce dernier n'a pas abandonné sa position, la bataille a dû avoir lieu aujourd'hui.

La ligne télégraphique a été réparée et les communications avec la Traverse de Clarke sont rétablies.

Une dépêche de l'Ouest annonce que Jobin, l'un des membres du conseil de Riel, qui avait été blessé à la bataille de Batoche, est mort à l'hôpital de Saskatoon.

Le R. P. Leduc, de St-Albert, près d'Edmonton, est arrivé en cette ville. Il a quitté Edmonton il y a deux semaines.

Le jour de son départ, les Sauvages de cette contrée se réunissaient en grand nombre pour tenir leur danse accoutumée, et manifestaient des intentions hostiles. L'arrivée du général Strange ainsi que la nouvelle de la capture de Riel et la défaite de Poundmaker, a eu un effet salutaire. Ces événements ont empêché un soulèvement général des Métis et des Sauvages, les Indes Noires auraient pris les armes si Riel avait remporté quelque succès.

D'autres magasins ont été pillés à Victoria et au lac du Poisson Blanc.

Le révérend Père Leduc ajoute que l'automne dernier Riel fit tout en son pouvoir pour assurer l'appui du clergé catholique, lui représentant qu'il ne travaillait que dans l'intérêt des Métis, qu'il voulait sauvegarder leurs droits ; mais lorsqu'il vit que les prêtres s'opposaient à sa conduite, il se déclara leur ennemi. Il dit aux Métis : "Vous devez obéir aux évêques et aux prêtres lorsque ceux-ci ont raison," donnant ainsi à entendre aux Métis que c'était à eux de juger si le clergé avait raison ou non. Afin d'avoir l'appui des Sauvages il leur adressa des lettres leur disant de ne pas suivre les conseils des prêtres parce que ces derniers s'étaient ralliés à la compagnie de la baie d'Hudson pour

les trahir et vendre leurs terres au gouvernement. Le révérend Père Leduc dit que Gros Ours a envoyé des courriers auprès des sauvages qui habitent dans le voisinage de sa réserve et voici le message qu'il leur a adressé :

"Nous sommes condamnés à périr et nous serons tous tués par les blancs ; mais, avant de mourir, nous devons jouir de la vie autant que possible et, en conséquence, il faut piller les magasins et massacrer autant de blancs que possible."

Le révérend Père Leduc confirme la nouvelle du pillage des magasins de la compagnie de la Baie d'Hudson, au lac La Biche, par quelques-uns des guerriers de Gros Ours et des Sauvages du lac au Castor.

Les sœurs de charité de cette mission se sont réfugiées sur une île où elles ont passé trois semaines. Gros Ours avait menacé de revenir pour piller la mission. Le magasin de la compagnie de la Baie d'Hudson au lac Froid a été pillé aussi et les Sauvages ont voulu faire prisonnier le missionnaire qui est à cet endroit, mais les Chippewas les en ont empêchés.

Riel dit à ses partisans : "Ne demandez pas l'appui du clergé parce que nous ne l'avons jamais. Il est inutile de demander cet appui, parce que nous avons aujourd'hui nos droits politiques et civils et l'Église n'a rien à y voir. Nous pouvons exercer notre propre jugement et n'avons besoin ni de l'appui ni des conseils du clergé."

Riel avait fait jurer aux courriers qui portaient ces lettres aux différents établissements habités par les Métis de ne remettre ces lettres qu'à des personnes de confiance et d'éviter surtout que des prêtres en prissent communication.

Une de ces lettres tomba entre les mains du révérend Père Leduc. Riel disait qu'il devait, ainsi que ses partisans, combattre pour la défense de leurs droits et il demandait aux Métis qui ne s'étaient pas encore ralliés au mouvement de prendre les armes et de ne pas épargner les habits rouges.

ACCUSATION GRAVE

Toronto, 4.—Le Mail publie aujourd'hui une lettre de son correspondant au Nord-Ouest, dans laquelle ce dernier dit que l'on accuse les blancs qui habitent Saint-Albert d'avoir incité les Métis à la révolte.

Le Mail demande au gouvernement de faire une enquête à ce sujet et de punir sévèrement les blancs si ceux-ci ont incité les Métis à la révolte.

Tentative de suicide

FEMME ET PISTOLET

Montréal 5

Hier après-midi, vers 1.30 heures, le sergent de police Hughes trouva une femme gisant dans un champ sur la rue Ste Catherine, elle paraissait insensible.

En la recueillant il constata à son grand étonnement qu'elle avait une blessure à la tempe. Il la transporta immédiatement chez le Dr Godfrey. A force de soins le docteur la ramena peu à peu à la vie, et elle dit qu'elle pensionnait au New-York House. Le sergent la transporta là.

Les médecins appelés constatèrent que la blessure avait été infligée par une balle, et procédèrent à l'extraction. Ils trouvèrent la balle qui était tout aplatie.

Elle dit d'abord qu'elle avait été blessée par un homme, mais un détective Gladu elle confessa avoir elle-même essayé de s'ôter la vie. Elle lui dit où il trouverait son pistolet, qui était sous un meuble dans sa chambre.

M. Gladu ne voulut pas l'arrêter sans voir le chef de police. Il se rendit donc à l'Hôtel-de-Ville, se procura le pouvoir nécessaire et revint ; mais pendant son absence la jeune femme avait diné, refait sa toilette et était sortie.

Gladu craignit qu'elle ne pût faire une seconde tentative et se mit à sa recherche.

M. Melvin, propriétaire du "New-York House" dit que cette femme est celle d'un nommé Wright qui tient le "Cottage Restaurant" au coin des rues St-Urbain et Lagachetière. Elle n'était au New-York House que depuis lundi et M. Melvin n'avait remarqué chez elle rien d'extraordinaire. Le détective la chercha toute l'après-midi sans pouvoir la trouver. A 9 heures, elle revint à l'hôtel. M. Melvin téléphona immédiatement au bureau central et quelques instants après le sergent St-Pierre arrivait avec un autre constable ; en les apercevant elle voulut prendre la fuite, mais les deux officiers s'en emparèrent et la conduisirent au poste.

Elle dit qu'elle veut mourir et qu'elle mourra parce qu'aujourd'hui elle est sans argent et sans amis.

COUP DE FEU

ARRESTATION DE QUATRE BANDITS

Montréal 5. Entre 1 et 2 heures, ce matin, le constable McNulty, de faction, montait la rue St-Urbain, quand en arrivant près de la rue Dorchester il entendit un coup de feu à quelque distance de lui. Il regarda immédiatement vers l'endroit où la détonation avait semblé partir et aperçut deux hommes qui stationnaient sur le trottoir. Il courut à eux, mais en le voyant venir les deux hommes prirent la fuite. Cependant McNulty réussit à en arrêter un qu'il fouilla, là, sur la place, pour voir s'il n'avait pas de

révolver. Il n'en trouva pas, mais le prisonnier avait dans sa poche de pantalon, en arrière, un couteau de boucher que le constable lui enleva. "Que fais-tu de ce couteau demanda McNulty, 'j'en m'en sers comme tu te sers de ton bâton', répondit le bandit qui se nomme Joseph Corrievau, et est bien connu de la police.

Au poste, le constable le trouva aussi en possession d'un collet portant le nom A. Roy et d'autres papiers évidemment la propriété du capitaine Alexandre Roy, du 65e bataillon, puisque ces papiers portaient son nom en toutes lettres et se rapportaient à ses affaires ou à sa famille.

Accompagné des constables Campeau et McLaughlin, le constable McNulty retourna au même endroit droit de la rue St-Urbain, dans l'espérance de rencontrer l'autre bandit et de faire la visite des alentours. Nos trois hommes arrivent, entrent dans une cour, la visitent en tous sens sans rien trouver... Ils découvrent un grenier à foin, y montent et aperçoivent là trois hommes couchés sur le foin et ayant autour d'eux plusieurs articles, tels que couvre-pieds, pantalons, habits, vestes, 2 paires de pantouffles, du savon, des bretelles, etc., etc. Ils dormaient tous trois profondément. On profita de leur sommeil pour leur passer les menottes puis à l'aide de la lanterne on reconnut en eux trois bandits de la pire espèce, à peu près de la même trempe que le malheureux Fautoux ; ces hommes sont Cochu, Latendresse et Moreau. Ils se rendirent au poste sans résistance et Cochu qui a déjà passé la moitié de sa vie au pénitencier, ne voulant pas se voir dans la perspective de faire encore un terme de plusieurs années, a fait à la police des révélations que nous ne pouvons pas encore publier.

Ce matin, le constable McNulty est allé au No 1128 rue Ste Catherine, la demeure du Capitaine Roy. Depuis le départ du capitaine, la maison est restée inhabitée, la famille étant allée demeurer avec le beau-père, les voleurs en ont profité. On a constaté qu'en effet la maison avait été visitée par les voleurs. L'instruction du procès commencera immédiatement.

Cachemire

Tremblement de terre—87 personnes tuées —100 blessés—Villes entières détruites.

On ne connaît pas encore toute l'étendue du désastre.

Sirinagor, 5.—87 personnes ont été tuées et 100 blessées pendant les tremblements de terre de dimanche et de lundi. Tous les rapports officiels ne sont pas encore préparés et on ne connaît pas encore l'étendue du désastre.

Londres, 5.—Les rapports privés sont très alarmants et semblent indiquer que la désastre est beaucoup plus grand qu'on ne l'avait cru d'abord. On dit que des villes entières ont été détruites. La démolition des lignes télégraphiques explique l'absence de nouvelles plus précises.

Villages détruits par les pavillons noirs

Paris, 5.—Une lettre du Tonkin dit que les Pavillons Noirs pillent les provinces de Sontay, Hong Hoa et TuyenQuan, bien que cependant ces frontières soient occupées par les troupes françaises. Les habitants se sont sauvés dans les postes français. Trente villages catholiques ont été détruits.

Le choléra

Paris, 5.—On a donné des ordres pour établir un cordon sanitaire en recevant la nouvelle officielle que le choléra se propageait en Espagne.

Madrid, 5.—Trois cas de maladie qu'on suppose être le choléra et dont un mortel, ont été découverts ici. On rapporte deux nouveaux cas de choléra à Valence aujourd'hui.

Echos & nouvelles

MUSIQUE

La musique du huitième bataillon jouera ce soir sur la terrasse.

POUR L'EUROPE

Lady Lansdowne partira probablement la semaine prochaine pour l'Europe.

GUIDE DES VOYAGEURS

Voir quatrième page.

NOS REMERCIEMENTS

Nos remerciements à M. le major Dugal, du 9e Bataillon pour l'envoi de plusieurs journaux du Nord-Ouest.

MILITAIRE

La batterie de campagne a été remplacée hier après-midi à la Citadelle par l'artillerie de garnison de Lévis commandée par le major Hamel.

ŒUVRE DE CHARITÉ

M. le curé Gauvreau a annoncé jeudi que la collecte faite dans la ville de Lévis et dimanche dernier à l'église Notre-Dame, pour les incendies de

Somerset, a prouvé la somme de \$110. Un citoyen lui a adressé pour sa part un chèque de trente piastres.

ADMINISTRATEUR

Son Excellence le lieutenant-gouverneur a obtenu un congé de 4 mois.

Pendant l'absence de Son Excellence Sir Narcisse Belleau agira comme administrateur, et il sera assermenté le samedi, 13 du courant.

ELECTIONS

L'honorable M. J. G. Ross a été élu président, et M. William Withall vice-président de la banque de Québec.

POISSON

Le hareng a fait son apparition sur les côtes du St-Laurent et les pêches à fascines sont maintenant à chaque marée remplies de ce poisson, qui est employé avec avantage comme engrais pour les fins de l'agriculture.

MIEUX

Le Révérend M. Audet, curé de Rimouski retenu au lit par la maladie pendant les huit dernières semaines, est maintenant en convalescence. Il doit sous peu se rendre dans sa paroisse natale, Maria, (Baie des Chaleurs) pour y prendre quelques jours de repos.

NOUVEAU CONSUL FRANÇAIS

Voici une courte notice biographique du nouveau consul français à Québec :

Le marquis de Ripert-Monclar est né le 31 mai 1844. Nommé archiviste paléographe et attaché à la direction politique le 20 novembre 1864, il était détaché pour remplir les fonctions de troisième secrétaire à Mexico, le 12 janvier 1866. Chevalier de la Légion d'Honneur, le 10 août 1867, il est attaché de nouveau à la direction politique en octobre 1867. Le 6 octobre 1869 il passa comme secrétaire de troisième classe, à Lima, et il y remplit les fonctions de chargé d'affaires à partir du 23 mai 1870 au 17 avril 1871. Du premier juillet 1871 au 18 février 1873 on le retrouve chargé d'affaires, à Santiago, Chili. Le ministre des affaires étrangères le confirma secrétaire de cette légation, puis le 18 juin 1873 il est promu consul de seconde classe à Tiflis, à Brème le 13 mars 1877, à Stuttgart le 27 avril 1878. Le 13 juillet 1880 le marquis de Monclar était consul de seconde classe à Florence, puis à Montevideo et le 19 juillet 1883 il y devenait consul général.

Le marquis de Monclar est officier d'Académie.

JUGEMENT

M. le recorder Déry vient de rendre jugement dans une cause de Bastien vs Martel. Il y a cinquante ans, Martel, père avait acheté du chef Picard un losin de terre situé sur la réserve des sauvages, et y avait construit résidence et hangars. Le chef actuel, Maurice Bastien prit, il y a quelque temps, des procédures contre les héritiers Martel, prétendant que le chef Picard n'avait pas le droit d'aliéner des propriétés appartenant à la tribu, que Martel en avait été averti et que par conséquent il n'avait pas agi de bonne foi. Le jugement du Recorder donne gain de cause à Bastien tout en exprimant l'espoir que le gouvernement indemniserait convenablement les héritiers Martel.

CHAMBRE DES NOTAIRES

Les élections des membres de la chambre des Notaires viennent d'avoir lieu.

Ont été élus : POUR QUÉBEC :—MM. W. V. Larue, Cyrille Tessier, J. A. Charlebois, Chs. J. Bte. Marcotte, L. P. Sirois, (réélu) MM. J. E. Boily, F. E. Blondeau, E. G. Meredith.

POUR MONTRÉAL :—D. E. Papineau, E. A. Beaudry, N. Brochu, J. L. Coulbée, C. E. Leclerc, L. O. H. Tu, J. N. Thisdale, J. E. O. Labadie, H. A. A. Brault.

POUR TROIS-RIVIÈRES :—MM. Trudel, Poirier, Gaspault, Lord, réélus. POUR KAMOUASKA :—J. B. Beaulieu, A. Gagnon réélus.

LE TÉLÉPHONE

M. Duchesneau, gérant de la compagnie du téléphone de Québec, a eu une entrevue avec plusieurs citoyens de Lévis, au sujet de l'établissement d'une ligne téléphonique entre Lévis, Québec et les endroits environnants.

On a proposé à la compagnie une somme de \$50 par année pour chaque appareil téléphonique. M. Duchesneau soumettra cette offre à la compagnie.

UN RUDE COUP

Hier matin, vers 11 h., un pénible accident est arrivé à bord de la barque Festina Lente, attachée au quai Barras, à Lévis, qui prend un chargement de madiers et de bois de chène.

L'arrimeur Smith, rue St-Valier, St-Roch, était à fond de cale, lorsqu'une lourde pièce de bois se détachant du pont supérieur d'une assez grande hauteur, est venue le frapper à la tête. Smith a eu le nez cassé, le maxillaire supérieur fracturé, plusieurs dents rompues, les chairs du nez et de la lèvre

supérieure lacérées. Le choc a été terrible, et il y a eu concussion du cerveau. Smith a été près d'une heure sans connaissance.

Le Dr Lalleur a été appelé et a pansé le blessé. A moins qu'il ne survienne des complications imprévues du côté du cerveau, on espère qu'il pourra se rétablir.

ACCIDENT

Jendredi dernier, comme M. J. C. Poitevin, secrétaire du comté de Dorchester, descendait la Montagne de St-Anselme avec sa petite nièce, Mary Vigilant, le cheval qu'il conduisait a pris le mors aux dents. Dans sa course effrénée, le cheval est venu s'abattre sur une clôture mettant la voiture montée par M. Poitevin en mille pièces. M. Poitevin et sa nièce ont roulé jusqu'à 40 pieds de distance. Dans sa chute, M. Poitevin s'est cassé la jambe gauche à environ six pouces au dessus de la cheville du pied. Sa petite nièce étant tombée sur lui en a été quitte pour la peur et quelques égratignures. Le docteur Vaillancourt mandé en toute hâte a fait transporter le blessé dans sa demeure, où il a opéré les premiers pansements. Bien que la blessure de M. Poitevin soit très douloureuse, elle est en bonne voie de guérison.

LA "GAZETTE" DE MONTRÉAL

Il est évident que les propriétaires de la Gazette font tous les efforts possibles pour conserver la bonne réputation que leur journal s'est acquise. La partie commerciale en particulier est excessivement soignée. Les tableaux indiquant le prix des différents marchés sont très bien faits, particulièrement celui donnant le prix des denrées. Cette année, la Gazette afin de conserver sa réputation de journal de premier ordre, s'est assuré le contrôle des statistiques compilées par l'association de la Halle aux Bœufs de Montréal. Les tableaux compilés sont publiés exclusivement dans la Gazette. Des arrangements ont été pris afin de pouvoir donner des renseignements très précis sur le commerce des fromages, et cela aux moyens de dépêches spéciales lui venant de Liverpool, Brockville et autres centres importants. Une autre partie du journal qui ne pourra manquer d'être intéressante est le tableau indiquant l'état du marché aux bestiaux en Angleterre. Les prix sont envoyés à la Gazette par cablegramme spécial.

MEURTRE A CHARLOTTETOWN

Une tragédie épouvantable a eu lieu à Charlottetown. Voici les faits : Mercredi dernier deux hommes visitaient le cimetière Sherwood, situé à quatre milles de la ville, et gardé par un vieil avaré du nom de Patrick Callaghan, qui passait pour avoir beau coup d'argent. En passant près de son habitation, dans un coin du cimetière, une odeur affreuse frappa l'odorat des visiteurs. Ils frappèrent à la porte, ne recevant aucune réponse, ils enfoncèrent la porte. Un spectacle affreux s'offrit à leurs regards. Callaghan gisait dans une mare de sang, la gorge coupée, la tête écrasée. Une barre de fer et un couteau de boucherie avaient accompli cette barbarie. Il avait évidemment plusieurs jours que le meurtre avait été commis. Averties, les autorités se rendirent sur les lieux et procédèrent à l'enquête, qui ne révéla absolument rien quant aux auteurs du meurtre. On croit que Callaghan a été assassiné pour son argent. Les soupçons se portent sur plusieurs individus. On a opéré deux arrestations, mais on n'a rien de positif.

HORRIBLE!!!

Une jeune femme du nom de Beau champ est morte avant hier soir à sa résidence, no 4, rue Pantaléon. Elle est morte des fièvres noires.

Son mari qui est un brutal et un ivrogne lui a refusé un prêtre et un médecin.

Elle s'est éteinte dans les plus horribles souffrances, sans les secours de la religion. Les voisins disent que son mari la frappait quotidiennement dans ses excès de débauche et qu'en l'entendant demander un prêtre il s'est mis à blasphémer contre elle et contre les choses saintes. Le corps de la pauvre morte est encore dans la maison.

L'Etendard

LES TIREURS CANADIENS

Le détachement qui doit aller à Wimbledon cette année se compose comme suit : soldat G. Coote, 5ème bat. Royal Scots; sergent de couleurs L. Daley, 5ème bat. Royal Scots; cap. Corbin, 63ème bat. N. E.; soldat Kimmerly, 41è bat. Ontario; sergent Ashall, Q. O. R. Ont.; assistant chirurgien McLaughlin, 45ème bat. Ontario; Caporal Hilt, 49ème bat. Ontario; caporal Miner, 71ème N. B. sergent major Mallan, 82ème I. P. E.; sergent Curyon, 10ème grenadiers, Ontario; sergent major I. P. Wynne, 5ème bat. Royal Scots; cap. L. Thomas, 34ème bat.; lieutenant Patterson, 85ème, lieutenant A. P. Sherwood, Gardes du gouverneur général; soldat W.

C. King, 45ème, Ontario; lieutenant Jannison, 60ème, sergent Short, gardes du gouverneur général; soldat Morrison 13ème Ontario; cap W. Macdonald, 1er Brigade artillerie de campagne, Ont lieutenant Kirkpatrick, 65ème, N. B.

Le détachement doit prendre passage à bord du Polyesian, le 27 juin prochain.

ONGUENT HOLLOWAY.—Ulcérations de toutes sortes, Blessures, Plaies et Moux de Jambes.—Lorsque par suite de quelque accident, de faiblesse, de la circulation de sang impur ou de refroidissement, une inflammation, suivie d'ulcération, s'est portée aux membres inférieurs, le souffrant peut, sans crainte de mécompte, avoir recours au célèbre Onguent Holloway dont la renommée pour la guérison de telles affections, s'est répandue dans toutes les parties habitées du globe et les attestations en toutes langues sont venues reconnaître les merveilleuses propriétés curatives de ces médicaments. Dans tous le cas anciens, il faudra prendre des Pilules Holloway, en même temps qu'on emploiera son Onguent; combinés ensemble, ces médicaments sont des plus efficaces et ils accomplissent la guérison, radicalement et sans douleurs. Sous leur influence combinée, les blessures ou ulcères de la pire espèce, prennent bientôt un caractère plus sain et peu après, commencent à se remplir et à se cicatriser, jusqu'à ce qu'une peau saine soit substituée à l'ancienne, et la force retourne.

Paroles d'encouragement et de confort

Si vous souffrez d'une faible santé ou languissez sur un lit de douleur, réjouissez si vous êtes simplement malade, ou si vous vous sentez faible et sans courage, sans savoir clairement pourquoi les Amers de Houblon vous guériront sûrement.

Si vous êtes ministre et que vous soyez surchargé de travail par vos devoirs pastoraux, ou si vous êtes mère épuisée de soins et de travail, ou si vous êtes un homme d'affaires et d'ouvrage, affaibli par votre travail de chaque jour, ou si vous êtes un homme de lettres épuisé par vos travaux de nuit, les amers de houblon vous donneront certainement de la force.

Si vous souffrez d'un excès de manger ou de boire, d'une imprudence ou dissipation, ou si vous êtes jeunes et grandissez trop vite, comme c'est souvent le cas.

Où si vous êtes dans un atelier, sur une ferme, à un bureau, partout, et que vous sentiez que votre système a besoin d'être nettoyé, à besoin de force et de stimulant, sans vous enivrer, si vous êtes vieux, que vous ayez le sang épais et impur, le pouls faible, les nerfs agités, les facultés affaiblies, les amers de houblon peuvent vous donner une nouvelle vie, santé et vigueur.

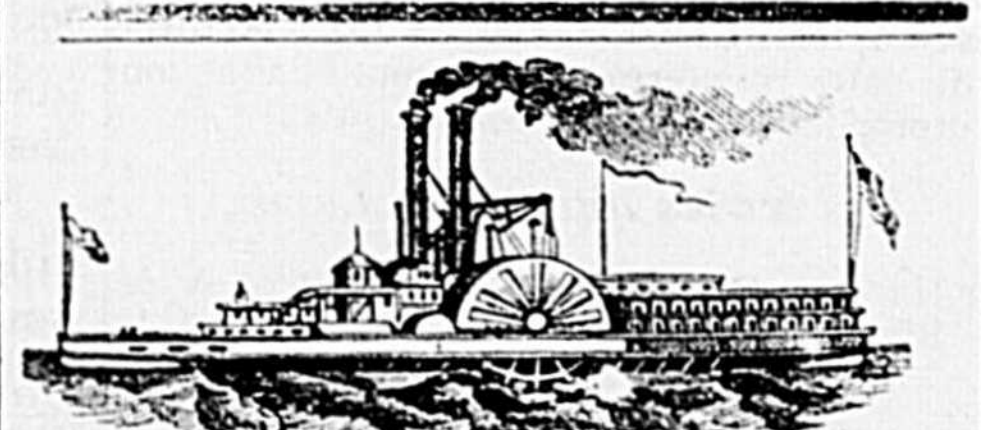
Si vous êtes constipé, ou dyspeptique ou souffrant d'une de ces nombreuses maladies de l'estomac ou des intestins, c'est votre faute si vous restez malade. Si vous êtes atteint de la maladie des rogers arrêtez aussitôt cette tentative de la mort et guérissez vous avec les amers de houblon.

Si vous êtes atteint de quelque maladie terrible, nerveuse, vous trouverez un "baume dans Galaad" dans les amers de houblon. Si vous fréquentez ou résidez dans un district maringoux, barriqué votre système contre les attaques de la malaria de tous les pays, des fièvres épidémiques, bilieuses et intermittentes par l'usage des Amers de Houblon.

Si vous avez une peau rude couverte de boutons et graisseuse, une mauvaise haleine, les Amers de houblon vous rendront la peau belle, le sang riche, l'haleine douce et la santé. On donnera \$500 dans les cas où il n'y aura pas de guérison ou de soulagement.

UN DESIR DE DAME

Oh, comme je désirerais avoir une peau aussi belle et aussi douce que la vôtre, disait une dame à son amie. Vous pouvez facilement en avoir une semblable, répondit l'amie. Comment? répliqua la première dame. En faisant usage des Amers de houblon qui purifient et enrichissent le sang et font fleurir la santé. Voilà les résultats que j'ai obtenus, comme vous l'observez.



A vendre.

LES REMORQUEURS A ROUES: Ranger, long'r 153 pds, cylin. 38 pex x 10 pds Powerful, 123 " " 40 pex x 10 pds Helen, 120 " " 30 pex x 6 pds Hero, 140 " " 40 pex x 10 pds St-Andrew, 139 " " 45 pex x 8 pds Eclipse, 136 " " 34 pex x 10 pds St-Charles, 119 " " 30 pex x 8 pds Scotchman, 105 " " 30 pex x 6 pds Gatinetu, 118 (composite), cylindre 18 pex x 6 pds Le remorqueur Shannon, longueur, 74 pds, le cylindre, 28 pex x 26 pds. Bateau pour passagers Bienvenu, longueur 144 pds, 2 cylindres, de 26 pex x 6 pds.

AUSSI

Dix engins à basse pression avec cylindres de 26 pex à 40 pex de diamètre. Tous ces bateaux ou engins ou aucuns d'eux seront vendus bon marché. Pour plus amples détails, s'adresser à la Compagnie de Navigation du St-Laurent, A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 5 juin 1885

Poêles à huile! Poêles à huile!

Les favoris et populaires : Le FLORENCE, avec appareil extensif pour cuisine, chauffeur en fer, ect. FAIRY QUEEN, avec appareil extensif pour cuisine. GEM, avec appareil extensif pour cuisine. Poêles à lampe. Chauffeur en fer breveté s'adapte toute lampe. Ne faites pas votre choix avant l'avoir examiné l'assortiment au dépôt d'huile astrale. L'huile astrale et canadienne sera distribuée dans toutes les parties de la ville. JOHN F. HOSSACK, 56, RUE DE LA FABRIQUE.

POLICE A CHEVAL NORD-OUEST.

DES RECRUES POUR LE CORPS CI-DESSUS sont maintenant engagés à Québec. Ceux qui s'offrent pour être enrôlés devront être âgés de vingt-deux ans à quarante ans, actifs et robustes, doués d'une bonne santé, et devront produire des certificats de bonnes mœurs.

Ils devront savoir lire et écrire soit l'anglais soit le français; être au fait du soin des chevaux et être bons cavaliers. Le terme d'enrôlement est de 5 ans. La solde est comme suit : Sergents d'état-major \$1.00 à \$1.50 par jour. Autres sous-officiers..... 85 à 1.00 " Constables Solde de service 50c. Solde de bon comportement Total 1ère année .....50c. 50c. par jour 2me " .....50c. 05c. 55c. 3me " .....50c. 10c. 60c. 4me " .....50c. 15c. 65c. 5me " .....50c. 20c. 70c.

Il sera alloué une solde supplémentaire à un nombre limité de forgerons, menuisiers et autres artisans. Des rations seront fournies gratis aux membres du corps; ils recevront aussi un nécessaire complet en s'enrôlant, et d'autres effets pendant la durée du service. Les hommes mariés ne seront pas engagés. La hauteur minimum est de 5 pieds 6 pouces. La circonférence de la poitrine devra être d'au moins 35 pouces, et le poids maximum 175 livres. S'adresser au BUREAU DE BRIGADE. Québec, 23 mai 1885 Québec 3 juin 1885—31 214

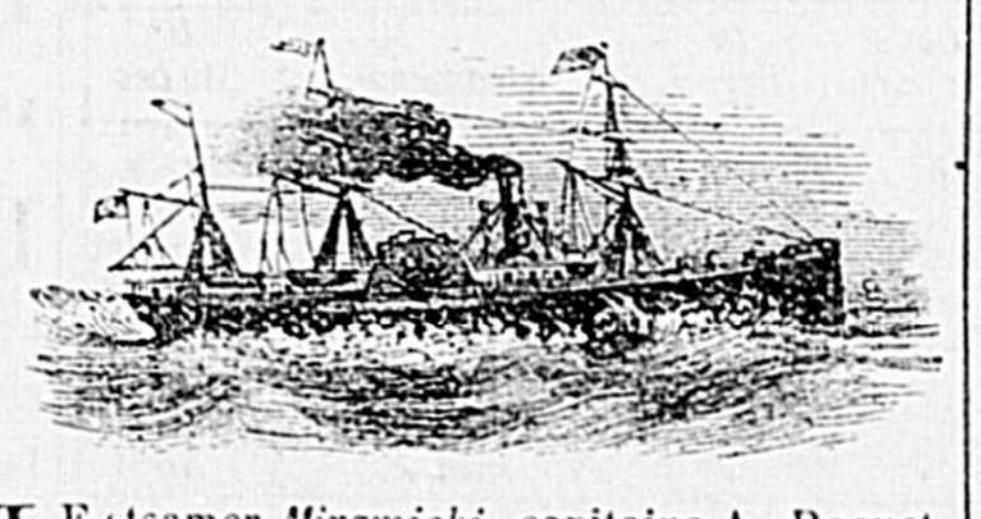
Romances et Duos FRANÇAIS.

R. MORGAN, MARCHAND DE MUSIQUE, DEPUIS L'ANNÉE 1861, A toujours gardé en magasin la plus grande variété de musique vocale française de cette ville, et toute assertion contraire est absolument fautive. M. MORGAN est extrêmement peiné d'être obligé de faire cette remarque, mais les bruits ridicules et préjudiciables répandus sur son compte, le forcent à donner ce démenti à cette nouvelle, mise en circulation dans un but intéressé. R. MORGAN, 47, rue Haude. Québec, 1er janvier 1885.

La Caisse d'Economie DE Notre-Dame de Québec.

Le 1er et après le 1er JUIN prochain, la Banque paiera à son bureau, Haute-Ville, un dividende de CINQ PAR CENT sur le montant du capital versé pour le semestre expirant le 31 du courant. L'Assemblée annuelle des actionnaires aura lieu dans la bâtisse de la Banque, Haute-Ville, LUNDI, le 15 JUIN prochain, à SEPT HEURES ET DEMIE P. M. Par ordre, F. R. A. VEZINA, Sec. Trés. Québec, 1er mai 1885—65. 193

LA COMPAGNIE DES Steamers de Quebec



Le steamer Miramichi, capitaine A. Baquet, a l'intention de partir pour Picton, arrêtant à la Pointe-au-Père, Percé, Summerside et Charlottetown, MARDI, le 16 juin à 2 heures P. M. Ce steamer offre un excellent confort aux passagers. Pour le fret ou les passagers, s'adresser à ARTHUR AHERN, Quai Atkinson. Québec, 28 mai 1885.

GRANDS AVANTAGES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA BONNETTERIE!

Bas de soies pour dames et fillettes. Bas de soies. Bas en coton écriin [Balbigan] pour fillettes. 300 douz. de bas unis et barrés pour dames et fillettes, achetés au rabais et vendus à moitié prix. Vêtements de dessous en gaze et en mérinos pour dames. Demi bas en soies, en fil et en coton pour messieurs. Demi bas en coton écri [Balbigan] pour messieurs. Vêtements de dessous en soies pour messieurs. Vêtements de dessous en mérinos pour hommes et jeunes gens. Vêtements de dessous en coton pour hommes et jeunes gens. Un lot considérable de camisoles et de caleçons en coton et en mérinos pour messieurs, achetés au rabais, seront vendus à sacrifice pour clairer. Chemises blanches pour messieurs, cols, cravates, poignets, bretelles, etc, etc. On trouvera dans les MARCHANDISES CI-DESSUS les articles les MEILLEURS MARCHÉS QUI N'ONT JAMAIS ÉTÉ OFFERTS. BEHAN BROS.

Avantages Extraordinaires Au Bon Marche, Coin des rues St-Jean et Collins, HAUTE-VILLE.

LA crise commerciale que nous subissons maintenant, étant la cause d'une grande dépression dans le prix des marchandises, je désire informer les acheteurs, que les effets ci-dessous mentionnés ont été achetés à un escompte considérable, pour de l'argent comptant; et seront vendus à un BON MARCHÉ exceptionnel.

Indiennes de toutes sortes, depuis 8c. Boffes à Robes de toutes sortes, 10c. et plus. Cache-mire français, tout laine, 47c. Sole Gros-Grain (Tab.) 1.00 valant 1.30. Ottoman, broché, 1.60 3.25. unie, 1.50 2.00. Entoucas, 25c. et plus. PARASOLS, UNE GRANDE VARIÉTÉ. Franges et ornements en chenille, broderies, depuis 3c. jusqu'à 2,50. Gants en kid, en soie, en fil, en coton, etc., etc. Corssets de tous genres, depuis 50 cts. Tweeds tout laine, 50c. valant 70c. importé, 90c. à 1,20. pour pantalon, un choix considérable. Serges, 75, 95, 1,30, 1,50, 1,95, 2,40, 3,00, valant 300/6 de plus. Habillements en Tweed tout laine, faits sur commandes, 7,50. Un lot considérable de Bas, pour Dames et Enfants. Chaussures, Bretelles, Cols, Chemises, Poignets, Cravates, le plus beau choix; Caleçons et Camisoles en coton et mérino, à moitié prix. Enfin, un assortiment varié des marchandises les plus nouvelles vendus à des prix sans précédent. Venez voir, et vous assurez vous-même que c'est une occasion unique de faire vos achats pour la saison, à meilleur marché que partout ailleurs. Un seul prix, et les marchandises marquées en chiffres.

Au Bon Marché, Haute-Ville, N. Garneau. Québec, 2 mai 1885—1 an. 194

CREDIT PAROISSIAL, 1664, rue Notre-Dame, MONTREAL.



C. B. LANCTOT, IMPORTATEURS

d'Ornements, Bronzes et Marchandises d'Eglises de tous genres. MANUFACTURE DE Statues de toutes descriptions, Vêtements ecclésiastiques, Soutanes, Lingerie d'églises. Chemin de Croix en peinture sur toile. Vin de Messe, approuvés par Sa Grandeur Mgr de Montréal, Cierges, Chandelles, Huile d'Olive, Encens, Braises-encens, Chapelets, Images, Médailles, Crucifix, objets d'arts et de fantaisies. Mérinos à Soutanes, Says noirs, Draps noirs, Toiles, Soirées de toutes couleurs et qualités, Etouffes à voile, Galons, Franges, Dentelles et Guipures en or, Glands, Bouquets Brodés or, etc., etc. Candelabres et lustres en Cristaux, Lampes de Sanctuaire, Chandeliers d'Autel, etc., etc. Grande spécialité de— Bannières, Drapeaux, Oriflammes, Colliers, Bandellères, Insigne, et tout autre décoration pour fêtes nationales et publiques. Toutes commandes pour célébration de la Fête de St-Jean-Baptiste, reçues avec reconnaissance et exécutées sous le plus court délai, avec soin, à la satisfaction pleine et entière de nos clients aux prix les plus modérés. Québec, 29 avril 1885—1 an 547

Barreau de la Province de Quebec. COMPAGNIE DU CONSEIL GENERAL DU BARREAU, Montréal, 26 Mai 1885.

LES EXAMENS DU BARREAU. LES EXAMENS auront lieu à Sherbrooke le 8 JUILLET prochain. Les examinateurs ont décidé d'exiger des candidats à l'étude et à la pratique, l'entier accomplissement des sections 40 et 41 de la loi du Barreau.

En conséquence, nul ne sera admis à l'examen s'il n'a déposé un mois au moins avant le 8 JUILLET, entre les mains du Secrétaire de la section à laquelle il appartient, un avis spécial et tous les papiers requis par la loi du Barreau et les règlements, et s'il n'a payé tous les honoraires. Par ordre, S. PAGNUELO, Secré. Général du Barreau de la Province de Québec. Montréal, 26 mai 1885 Québec, 29 mai 1885—61 213

Une autre preuve de l'efficacité de L'EAU MINERALE DES CÉLÈBRES SOURCES ST-LEON.

Certificat. Messrs GINGRAS, LANGLOIS & CIE. Messieurs, Depuis nombre d'années, je souffrais de la terrible maladie de Dyspepsie, à un tel point que je ne pouvais manger de viande, depuis près de 2 ans.

Après l'usage de l'Eau Minérale de St-Leon, je commençai à en boire suivant la manière prescrite dans vos annonces; j'en fais usage depuis un mois et maintenant je puis manger de la viande; j'ai bon appétit et je deviens plus fort de jour en jour.

Je me fais donc un devoir recommander cette Eau merveilleuse à tous ceux qui souffrent de la même maladie. Je suis, avec reconnaissance, Votre très honoré, LEVY REGIO, Agent général d'impressions, 61, rue Grant, St-Roch. Un approvisionnement frais reçu aujourd'hui. GINGRAS, LANGLOIS & CIE, N. 3, rue Port Dauphin, Québec, 11 mai 1885. 187

LOUIS JOBIN, STATUAIRE

COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON. QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC Québec, 6 mai 1885; 785

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice-versa.

GRAND-TRONC

10.30 A. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.45 P. M.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Allant au Nord
6.35 a. m. Train mixte laissera Québec pour le Lac Simon, arrivant à 10.45 a. m.

Allant au Sud

7.10 a. m. Train de la malle de St-Raymond pour Québec, arrivant à 8.55 a. m.

QUÉBEC-CENTRAL

Les convois circulent comme suit : de Lévis à Sherbrooke, 11 h. a. m., convoi de la malle arrivant à la jonction de la Beauce à 1.15 p. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Trains laissera Lévis pour Halifax et St-Jean à 8.15 a. m.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les samedis matin, à 9 heures, durant la navigation, avec les passagers, arrivant à Rimouski pour le service de la malle.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE

Le Miramichi partira de Québec mardi, le 6 juin, à 2 h. p. m., pour Pictou, arrivant à la Pointe aux Pères, Summerside et Charlottetown.

LIGNE DOMINION

Ces steamers sont en connexion avec le chemin de fer du Grand Tronc et partent chaque samedi de Québec pour Liverpool.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux South et North font le trajet entre Québec et Lévis tous les 4 heures, depuis 5 h. a. m., à minuit. Prix, 5 cts aller et retour.

SAGUENAY

Le vapeur St-Laurent, capt. Barras, quittera le quai Saint-André tous les mardis et vendredis, à 7.30 a. m., pour Chicoutimi et la Baie des Coudres, Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean, aller et retour.

TRAVERSE DE QUÉBEC À LÉVIS

QUÉBEC | LÉVIS
Pour le chemin de fer Intercolonial.

A. M. 7.45 Malle pour Halifax. P. M. 5.30 Accommodation de la R. du Loup.

P. M. 1.15 Malle pour la Rivière du Loup. P. M. 5.00 Accommodation pour la Rivière du Loup.

Les samedis seulement P. M. 2.00 Malle anglaise pour Rimouski.

Pour le Québec Central

A. M. 10.30 Express pour Sherbrooke. P. M. 2.30 Mixte pour St-Joseph.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

LAISSERA
QUÉBEC | STATION DE LÉVIS

A. M. 10.00 Express pour Richmond. P. M. 7.30 Malle pour l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret.

TRAVERSE DE ST-ROMUALD ET DE SILLERY

Vapeur Lévis

Table with 2 columns: DE QUÉBEC and DE ST-ROMUALD, listing departure times.

DIMANCHE

Table with 2 columns: DE QUÉBEC and DE ST-ROMUALD, listing departure times for Sunday.

ISLE D'ORLÉANS ET QUÉBEC

Table with 2 columns: DE QUÉBEC and DE L'ILE D'ORLÉANS, listing departure times.

DIMANCHE

Table with 2 columns: DE QUÉBEC and DE L'ILE D'ORLÉANS, listing departure times for Sunday.

Arrêtant à St-Joseph en allant et venant.

Les jours de fête, un voyage se fera de l'île à Québec à 8 heures du matin.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.

Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

BERTHIER

Le vapeur Montmagny, quittera le quai Champlain à 4 h. p. m., les mardis et jeudis pour St-Laurent, St-Michel, St-Jean et Berthier, et les vendredis et samedis à 4 h. p. m. pour les endroits ci-dessus.

ST-JEAN DESCHAILLONS

Le St-Louis, capt Labelle, part de St-Jean Deschailons, tous les lundis à vendredis, arrivant à Ste-Émilia, Lotbinière, Portneuf, Platon.

GRONDINES

L'Étoile, capt Paquet, part des Grondines, tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrivant à Platon, Deschambault, Lotbinière, St-Jean Deschailons et Cap-Santé.

ST-NICOLAS

Le Laurentides, Capt A. Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P. M., et de St-Nicolas à 6 h. a. m.

STE-CROIX

Le Ste-Croix, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrivant à St-Nicolas et à la Pointe à l'Aubain, Pointe aux Tremblants et Beureuil.

Lignes d'Omnibus

ÉGLISE STE-FOYE, LA CÔTE GRADON, LES COUVENTS JÉSUS-MARIE ET DE BELLEVUE, ET LES CIMETIÈRES MOUNT HERMON, WOODFIELD ET BELMONT.

Voir l'annonce sur la 3ème page pour l'heure du départ de ces Omnibus.

CAP ROUGE

Départ du Cap Rouge à 8 h. a. m., arrive à Québec à 10 heures a. m.
Départ du Bureau de Poste, Québec, pour Bergerville et le couvent de Sillery à 11.45 a. m.

ST-AMBROISE (Jeune-Lorette.)

Départ de Québec, tous les jours, à 4 heures p. m., de chez Ant. Blondeau, épicer, coin des rues de la Couronne et St-Valier, St-Roch. Prix : 50 cts aller et retour.

CHATEAU RICHER

Départ de Québec tous les jours à 4 heures P. M., chez Jean Lemelin, épicer, 111, rue du Pont, St-Roch. Départ du Château Richer à 6 heures du matin. Prix : aller et retour 50 cts.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Partira du pont Dorchester trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis à 2 heures P. M. Prix : 70 cts aller et retour.

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY

Partira du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, le matin à 10 h. et à midi. L'après-midi à 5 heures. Prix, 20 cts aller et retour.

Chars Urbains

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN

Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du Courrier du Canada. Prix : 5 cts.

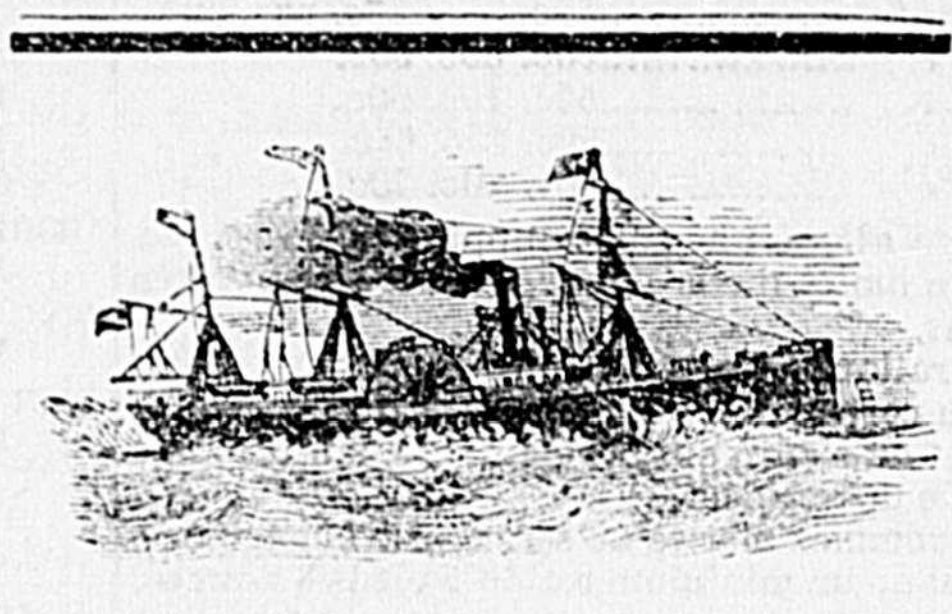
LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.25 hrs du soir. Prix : 5 cts.

Ascenseur

Marche tous les jours de 6 h. du matin à 9.30 h. du soir. Le dimanche de midi à 9.30 h. du soir. Prix : 3 cts, 5 cts aller et retour, ou deux passages.

TARIF DES CHARIETIERS. Table with columns for destinations (Vapeur à 2 personnes, Vapeur à 3 personnes, etc.) and fares.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Maltres CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

ARRANGEMENTS D'ETE 1885

Les lignes de cette compagnie se composent de six vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde.

Table listing ship names, tonnage, and commanders for the Allan Line.

Les vapeurs du service de la Malle de LIVERPOOL, LONDONDERRY, QUÉBEC ET MONTREAL

Table with columns: De Liverpool, De Derry, Steamers, De Québec, listing ship names and dates.

PARTANT DE HALIFAX A DEUX HEURES P. M.

ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

Prix du passage de Québec via Halifax: Cabine.....\$60.00, \$70.00 et \$80.00

Les vapeurs du service de GLAGOW, QUÉBEC ET MONTRÉAL

Table with columns: De Glasgow, Steamers, De Montréal, listing ship names and dates.

Les vapeurs du service de LONDRES, PLYMOUTH, QUÉBEC, ET MONTREAL

Table with columns: De Londres via Plymouth, Steamers, De Montréal, listing ship names and dates.

On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance. Il y a à bord de chaque navire un médecin.

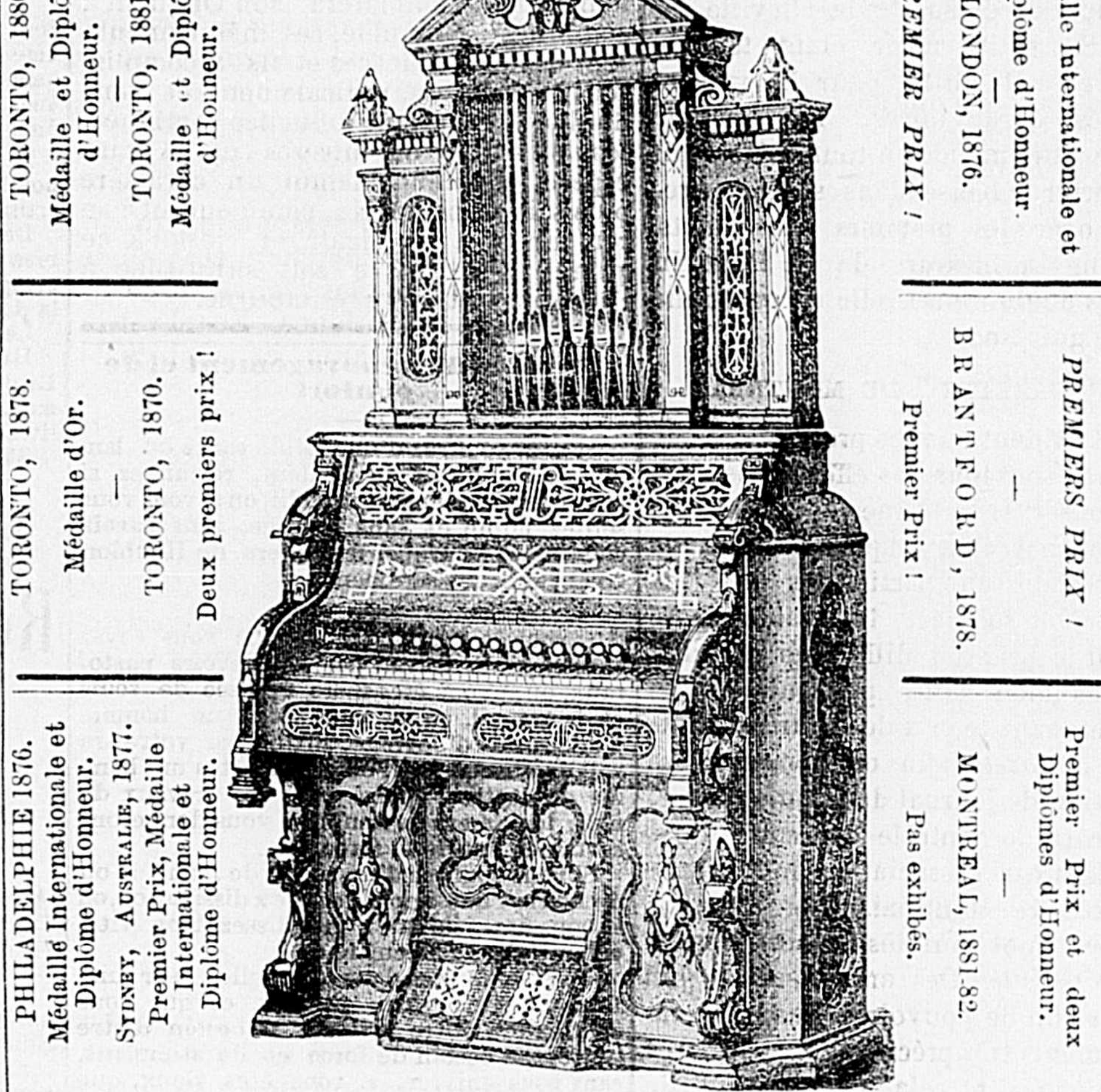
Un vapeur avec les malles et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool laissera le quai Napoléon chaque SAMEDI MATIN, à NEUF HEURES précises.

ORGUES-HARMONIUMS DOMINION, FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE

Compagnie d'Orgues et de Pianos Dominion, Bowmanville, Ont.

pour l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue garantis pour 5 ans, et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère.

La supériorité des Orgues-Harmoniums "DOMINION" a été universellement reconnue par LES PLUS GRANDES DISTINCTIONS et les premiers PRIX partout où ils ont été exhibés.



Et au-delà de 50 premiers prix! Aux expositions dans différentes parties du monde.

Satisfaction garantie et conditions faciles! Prix aussi bas que le permet la qualité supérieure des instruments.

L. E. N. PRATTE, AGENT GÉNÉRAL POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC, 1676, rue Notre-Dame, Montréal

LA FRANCE, VINCELETTE & CIE, 121, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUÉBEC.

Les trains quitteront Lévis: Pour Halifax et St-Jean 8.15 A. M., Rivière-du-Loup 1.45 P. M., Halifax et Saint-Jean 7.25 P. M.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1885--Arrangements d'Été--1885

Le 1er LUNDI, 1er JUIN 1885, les trains de cette voie ferrée circuleront chaque jour [les dimanches exceptés.] comme suit:

Les trains arriveront à Lévis: De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M., de Halifax et Saint-Jean 1.35 P. M., de Halifax et Saint-Jean 7.25 P. M.

Le char Pullman, quittant Pointe Lévis, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, se rend jusqu'à Halifax, et celui partant les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, arrive à St-Jean.

Le char Pullman, quittant Pointe Lévis, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, se rend jusqu'à Halifax, et celui partant les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, arrive à St-Jean.

T. LAVERDIÈRE, 49, rue Dalhousie, Québec. D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 26 mai 1885. Québec, 29 mai 1885

La Compagnie de Navigation à Vapeur du St-Laurent.

Le steamer 'St-Lawrence', CAPITAINE BARRAS,

QUITTERA LE QUAI ST-ANDRÉ tous les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 h. A. M., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! en arrivant à la Baie St-Paul, Ile aux Coudres, Les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean, aller et retour.

CE JOURNAL peut-être trouvé sur le quai Napoléon à 10 h. du matin, chez M. N. S. HARDY, libraire, basse-ville.

J. & W. REID.

FABRIQUANTS DE PAPIER A LA PAPERIE DE LORETTE FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer

A la Papeterie du Pont Rouge On fabrique les cartons en bois, pour boîtes carton de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour reliures, tapisseries.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

CHEMIN DE FER Québec et du Lac St-Jean

Le 20 après MERCREDI, le 20 du courant, les trains circuleront tous les jours (les dimanches exceptés) pour et de la station du Palais, Québec, comme suit:

ALLANT AU NORD 6.35 a. m. Train mixte laissera Québec pour le Lac Simon arrivant à 10.45 a. m.

5.30 p. m. Train de la Malle laissera Québec pour Saint-Raymond, arrivant à 7.15 p. m.

ALLANT AU SUD 7.10 a. m. Train de la Malle de St-Raymond pour Québec, arrivant à 8.55 a. m.

1.15 p. m. Train mixte laissera le Lac Simon pour Québec, arrivant à 6.00 p. m.

Les trains arrêteront à la Petite Rivière Ancienne-Lorette, St-Ambroise, Station de Valcartier, St-Gabriel, St-Catherine, Lac St-Joseph et Bourg-Louis.

Des omnibus reçoivent les trains à St-Ambroise, pour la Petite Lorette, à Valcartier pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel pour les établissements du nouveau chemin de la rivière aux Pins.

Des billets de retour sont émis les samedis, au prix d'un passage simple de première classe et valent jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant. Commercial Chambers. Québec, 19 mars 1885.

BAZAR DE ST-ROCH DE QUÉBEC.

Avec la bienveillante permission de M. Joseph J. Robitaille, de Québec, s'ouvrira le 15 JUNE prochain, dans la salle Jacques-Cartier, un bazar, dont le but est de venir en aide à la construction d'un domicile, à St-Roch, pour les Chers Frères, et à l'agrandissement de leur école à St-Roch.

Les dames ci-dessous nommées tiendront les tables de ce bazar.

Table de St-Roch (des rafraichissements) — Mes J. E. Martineau, Felix Goudeau et Eug. Roussin.

Table de Notre-Dame — Mesdames A. Mailloche et F. Y. LePage.

Table de St-Rosaire Société du Rosaire Vivant — Mesdames H. Drouin, Jos. Moffet, Fr. Roussin, Jos. Lemieux, Jos. Gravel et Ev. Marceau.

Table de St-François-Xavier — Mesdames Frs Giguère, Octave Mignor, George Lavoie, Did. Lapierre, L. G. Lépine et Die Phil. Bibeau.

Table de St-Jean-Baptiste — Mesdames Vve Ls Fontaine et Telesph. Lemieux.

Table du Sacré-Cœur — Mesdames Ph. Huot, Jules Fortier et Em. Jacot.

Table de St-Joseph et des Chers Frères D. G. — Mesdames P. F. Rhéaume, Jos. Picard, F. X. Bruneau, Jos. Char-ct et Onés. Simard.

Table additionnelle (Soc. de l'Union de Prières) — Meses Ed. Gazeau, Frs Labreque, L. Jsr. Chivanel, Diles Marie Bigolette et Marie Clavel.

F. X. GOSSELIN, père, cure de Québec, 24 avril 1885.

CONDITIONS -DU- Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement: ÉDITION QUOTIDIENNE.

CANADA ET ÉTATS-UNIS. Un an.....\$6.00 (\$5 payable d'avance) Six mois.....\$3.00 Trois mois.....1.50

ANGLETERRE..... Un an.....25 s. Six mois.....12.6 s. Trois mois.....6.3 s. FRANCE..... Un an.....40 francs Six mois.....20 francs Trois mois.....15 francs

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous.....50 centins

Pour chaque insertion subséquente.....12 " Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centins par ligne pour la première insertion, et de 5 centins pour les insertions subséquentes.

Reclames: 20 cents la ligne. Les annonces, les reclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIÉTAIRE, N. 9, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, Québec.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU Éditeur-Propriétaire. No 9, rue Buade, Haute Ville, Québec